

La liste des activités est disponible en Annexe 1 du Règlement assainissement de Bordeaux Métropole

Identification du demandeur : M, Mme :

Adresse :
.....
.....

Téléphone :

Etes-vous propriétaire des locaux : oui non

* Si vous n'êtes pas le propriétaire, il est nécessaire de vous rapprocher de ce dernier pour faire valoir la demande de droit au raccordement pour l'activité de votre établissement.

Entreprise concernée par le rejet d'eaux usées assimilables à un usage domestique :

Adresse :
.....

Téléphone : / Télécopie :

Nom du responsable de l'entreprise

N° SIRET de l'établissement :

Code NAF et libellé de l'activité :

Cette demande est réalisée dans le cadre :

- d'une régularisation de votre situation ;
- d'un nouvel établissement ;
- d'un dossier de demande d'aides financières pour du matériel ; Si oui le(s)quel(s) et précisez s'il s'agit d'un nouveau matériel ou de renouvellement :

Liste de tous les usages de l'eau de l'immeuble ou de l'établissement: (sanitaires, plonge, lavage du linge, nettoyage des sols, etc.) :

Consommation: m³/an
Référence Client sur la facture L'EAU Bordeaux Métropole) :

Liste des rejets de toutes les activités au réseau d'assainissement : (sanitaires, plonge, lave-linge, etc.) :

.....
.....
.....

Existe-t-il un prétraitement des eaux usées avant rejet : oui non

Si oui le(s)quel(s) (ex bac à graisse, débourbeur, etc.) et fréquence d'entretien :

- Activité concernée : fréquence /an
- Activité concernée : fréquence /an
- Activité concernée : fréquence /an

Déchets générés par l'activité : oui non

Si oui, veuillez lister ci-dessous les déchets, le mode de stockage (sous abri ou sur rétention), la fréquence d'enlèvement et le prestataire :

Déchets	Quantité annuelle	Fréquence évacuation.	Prestataires
-
-
-
-
-

Je déclare sur l'honneur que les informations de cette fiche sont exactes.

A....., le :

A....., le :

Propriétaire de l'immeuble

Exploitant de l'installation, si différent du propriétaire :

Cocher la case : « Je fais valoir ma demande de droit au raccordement pour l'activité de cet établissement » *

* La demande de droit au raccordement doit être faite par le propriétaire. Loi n°2011-525 du 17 mai 2011 et Art. L.1331-7-1 du Code de la Santé Publique.

Coordonnées du propriétaire pour l'envoi du courrier de réponse :

Nom :

A l'attention de :

Adresse :

.....
.....

Ce questionnaire complété est à retourner à :

La Société de Gestion de l'Assainissement de la Cub, TSA 80002 - 54528 LAXOU CEDEX

ou,

par courriel sur votre Espace Abonné de l'Agence en Ligne.